

Le général Le Ray a approuvé que les soldats aient laissé tuer ma fille

écrit par Templier | 29 mars 2019



LETTRE OUVERTE À EMMANUEL MACRON ET CHRISTOPHE CASTANER

Messieurs,

Je m'appelle Patrick Jardin.

Le 13 Novembre 2015 ma fille a été assassinée au Bataclan par des islamistes.

Comme chacun sait j'ai déposé une plainte pour non assistance à personne en danger car j'ai appris que 8 militaires de l'opération Sentinelle étaient postés devant le Bataclan et lourdement armés. Ces militaires ont reçu l'ordre criminel et idiot de ne pas engager le feu alors que 1 500 personnes se faisaient tirer dessus à l'intérieur du Bataclan avec des armes de guerre type Kalachnikov.

Malgré nos innombrables demandes, nous n'arrivons pas à obtenir les identités de ces soldats, et encore moins celle du criminel qui leur a donné l'ordre de ne pas ouvrir le feu et de ne pas prêter leurs armes aux personnes de la Bac qui les leur avaient demandées.

> Un général inconséquent dénommé Bruno Le Ray a déclaré devant la commission parlementaire « que l'armée n'avait pas pour fonction de protéger les civils ». On se demande alors à quoi ils servent en défilant armés jusqu'aux dents dans les villes s'ils ne peuvent pas intervenir !

Mais il y a plus grave : ces militaires qui n'ont pas fonction de protéger la population ont par contre comme fonction de protéger les monuments et les magasins contre la population française appelé Gilets jaunes !

> En tant que victime, je suis outré de cette prise de position et j'aimerais que vous me fournissiez une explication que j'espère rationnelle. Si les militaires ne peuvent agir contre les islamistes qui tuent nos enfants, pourquoi auraient-ils le droit d'agir face à des manifestants ?

PATRICK JARDIN